PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 11 juin 2018 à 20h00 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault, Marie Andrée Leduc et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé et Michel Bisson sont présents;

Monsieur le conseiller Serge Morin est absent;

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

18-06-120

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Michel Bisson dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

18-06-121

2. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx que la présente séance soit ouverte à 20h02.

18-06-122

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Rapport du maire
 - 4.1 Projet piste cyclable
 - 4.2 Rapport du maire sur les faits saillants
- 5. Rapport des délégations
- 6. Période de questions
- 7. Adoption du procès-verbal du 14 mai 2018
- 8. Correspondances
 - 8.1 Accusé de réception Demande d'installation de panneaux aux abords de la route 323
 - 8.2 Demande de droit de passage et demande d'appui (Club Quad)
- 9. Voirie
 - 9.1 Rapport de la voirie
- 10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur municipal
 - 10.2 Projet minier la Loutre
 - 10.3 Journée de l'environnement (bilan)
- 11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du Service Incendie
- 12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des loisirs (soirée dansante du 2 juin 2018)
- 13. Affaires financières/Résolutions
 - 13.1 Liste des comptes à payer de mai 2018 au montant de 61 319.15\$
 - 13.2 Abonnement Cyberimpact (infolettre)
 - 13.3 Mandater une entreprise pour une étude de plantes aquatiques pour une partie du Lac Quesnel
 - 13.4 Changement à la résolution 18-05-112 (bannissement des bouteilles d'eau)
 - 13.5 Affectation des postes budgétaires (loisirs)
 - 13.6 Ajustement d'intérêts matricule 9591-11-0399
 - 13.7 Vacances Danielle Longtin (semaine du 18 au 25 juin 2018)
 - 13.8 Demande de subvention pour un Parcours Santé
 - 13.9 Installation de poteaux électriques dans du chemin du Lac Tremblant
 - 13.10 Dérogation mineure lot 4 675 648
 - 13.11 Projet voûte et ascenseur (Mandat d'ingénieur André Pilon jr)
 - 13.12 Modification à la résolution portant le numéro 18-05-110 pour l'achat d'un camion Incendie
- 14. Période de questions
- 15. Varia
- 16. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté sur proposition de madame la conseillère Marie-Andrée Leduc et appuyé par monsieur le conseiller Pierre Bérubé avec l'ajout des points 13.10, 13.11 et 13.12 et en conséquence demeure ouvert à toute modification.

4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire nous informe des sujets discutés lors du conseil des maires.

4.1 <u>Projet Piste Cyclable</u>

Monsieur le maire informe le conseil qu'il y aura une rencontre avec le ministère des Transports le 27 juin prochain.

18-06-123

4.2 Rapport du maire sur les faits saillants

ATTENDU que tel que le requiert l'article 176.2.2 du Code municipal, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;

ATTENDU que Christian Gratton, auditeur de la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. a fait la présentation d'un sommaire du rapport financier de la municipalité lors de la séance ordinaire du conseil du 9 avril 2018;

ATTENDU que la diffusion de cette information sera transmise aux deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et au bureau de poste;

Le maire fait ainsi son rapport sur les faits saillants, savoir :

- 1. Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales : 53 044\$ (page 13 du rapport financier 2017);
- 2. Excédent de fonctionnement non affecté : 253 912\$ (page 16-1)
- 3. Total des dettes à long terme 198 501\$ (page 11-6)
- 4. Total des immobilisations, valeur nette comptable : 2 759 249\$ (page 11-7)
- 5. Total des dépenses en immobilisations : 313 650\$ (page 14)

5. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

6. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

18-06-124

7. <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAL DU 14 MAI 2018</u>

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉE** par madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 14 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité.

8. <u>CORRESPONDANCES</u>

8.1 Accusé de réception – Demande d'installation de panneaux aux abords de la route 323

Un accusé de réception a été reçu daté du 16 mai 2018 informant que suite à une brève analyse complétée, qu'il s'avère justifié d'installer une signalisation de danger indiquant la présence potentielle de cerfs de Virginie.

18-06-125

8.2 <u>Club Quad - Demande de droit de passage et demande d'appui à la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk</u>

ATTENDU QUE plusieurs quadistes qui demeurent sur le Chemin Vézeau et le chemin des Pins demandent une tolérance de circuler en VTT sur ces deux voies de circulation pour se rendre à la route 323, la traverser et ensuite emprunter le rang du Verger pour finalement rejoindre le sentier quad;

ATTENDU QU'il n'y a aucun sentier hors route existant entre les terrains de ces propriétaires et le sentier quand sur le rang du Verger;

ATTENDU QUE le Club Quad Petite-Nation demande un droit de passage à la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk sur toute la longueur du chemin Vézeau (800 mètres), toute la longueur du chemin des Pins (en forme de croissant) à partir de la route 323 pour rejoindre la route 323 (1,200 mètres) et finalement sur le rang du Verger pour rejoindre le sentier quad (1,300 mètres);

ATTENDU QUE le Club Quad Petite-Nation demande l'appui de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk pour procéder à une demande au Ministère des Transports, Mobilité Durable et Électrification des Transports pour traverser la route 323 à l'intersection du chemin des Pins et du rang du Verger et autres;

ATTENDU QUE la route 323 est de juridiction provinciale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk appui la demande du Club Quad Petite-Nation;

ET QUE les règlements portants les numéros 12-327 et 99-300 concernant les véhicules hors route soient modifiés:

Adoptée à l'unanimité.

9. VOIRIE

9.1 Rapport de la voirie

Le chef de la voirie dépose son rapport.

10. <u>URBANISME ET ENVIRONNEMENT</u>

10.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Blanc dépose son rapport du mois de mai 2018.

10.2 <u>Projet minier la Loutre</u>

Aucun changement à apporter.

10.3 Journée de l'environnement (bilan)

Un bilan de la journée de l'environnement est déposé.

11. <u>SÉCURITÉ INCENDIE</u>

11.1 Rapport du Service Incendie

Le directeur du service Incendie dépose son rapport du mois.

12. LOISIRS ET CULTURES

12.1 Rapport des loisirs (soirée dansante du 2 juin 2018)

Un bilan de la soirée dansante du 2 juin 2018 est déposé.

13. <u>AFFAIRES MUNICIPALES/RÉSOLUTIONS</u>

18-06-126

13.1 <u>Listes des comptes à payer du mois de mai 2018</u>

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx que les comptes à payer du mois de mai 2018 au montant de 61 319.15\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponible au paiement des comptes du mois de mai 2018 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale.

18-06-127

13.2 Abonnement Cyberimpact

ATTENDU QUE la compagnie Cyberimpact offre l'info lettre qui serait en lien sur le site web de la municipalité;

ATTENDU QUE la compagnie Cyberimpact offre gratuitement le service avec 250 abonnés et moins et 250 à 500 abonnés le coût serait de 10\$ par mois;

ATTENDU QU'un info lettre est un bon moyen de communication avec les citoyens;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉE** par madame la conseillère Louise Boudreault;

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk adhère à ce service;

ET QUE madame Danielle Longtin fasse les démarches nécessaires afin d'obtenir l'info lettre en lien sur le site de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

13.3 <u>Mandater une entreprise pour une étude de plantes aquatiques pour une partie du Lac Quesnel</u> Remise à une séance ultérieure.

13.4 Changement à la résolution 18-05-112 (bannissement des bouteilles d'eau)

Remise à une séance ultérieure.

18-06-128

13.5 Affectation de postes budgétaires (loisirs)

ATTENDU QUE le budget 02 70120 641 est à 77% de son utilisation;

ATTENDU QUE plusieurs événements s'en viennent d'ici la fin de l'année;

ATTENDU QUE madame Danielle Longtin demande au conseil de procéder à un transfert de 2000\$ du poste 02 70100 401 au poste 02 70120 641;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉE par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc;

QUE madame Danielle Longtin procède au transfert de 2000\$ au poste ci haut mentionné.

Adoptée à l'unanimité.

18-06-129

13.6 Ajustement d'intérêts matricule 9591-11-0399

ATTENDU des intérêts se sont accumulés en raison de l'attente d'explication du bureau municipal;

ATTENDU madame Danielle Michaud en charge de la comptabilité de la matricule ci haut mentionné demande une radiation les intérêts en raison d'un problème administratif;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE madame Danielle Longtin procède à la radiation des intérêts pour les raisons mentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

18-06-130

13.7 <u>Vacances – Danielle Longtin (semaine du 18 au 22 juin 2018)</u>

ATTENDU que madame Danielle Longtin demande à prendre une semaine de vacances soit du 18 juin au 22 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE madame Danielle Longtin prenne une semaine de vacances durant la période ci haute mentionnée.

Adoptée à l'unanimité.

18-06-131

13.8 <u>Demande de subvention pour un Parcours Santé</u>

ATTENDU QUE le conseil municipal désire offrir un Parcours Santé aux aînés;

ATTENDU QUE celui pourrait attirer des jeunes et moins jeunes à rester actifs;

ATTENDU QUE le club de marche ainsi que le groupe de Vie Active est très intéressé par un projet de Parcours Santé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉE** par madame la conseillère Louise Boudreault;

QUE madame Danielle Longtin fasse la demande de subvention auprès du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour un montant de 25 000\$;

ET QUE madame Danielle Longtin et monsieur Hugo Desormeaux soient les représentants attitrés pour les signatures nécessaires.

Adoptée à l'unanimité.

18-06-132

13.9 <u>Installation de poteaux électriques dans le chemin du Lac Tremblant</u>

ATTENDU QU'un contribuable veut faire installer des poteaux et demander à Hydro Québec de raccorder le service électrique afin de rendre l'électricité accessible à son domicile;

ATTENDU QUE le contribuable demande à la municipalité que celle-ci soit installée dans l'emprise du chemin municipale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

QUE le conseil municipal est en accord avec le projet par contre une servitude d'occupation devra être notarié ainsi qu'un contrat avec certaines clauses;

ET QUE les frais de notaire devront être absorbés par le contribuable en question, monsieur Claude Fortier au 265 chemin du Lac Tremblant.

Adoptée à l'unanimité.

18-06-133

13.10 Dérogation mineure lot 4 675 648

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure est demandé concernant un projet de lotissement pour la création de 2 nouveaux lots distincts que l'un d'eux ne respecte pas la profondeur moyenne minimale de 60 mètres prévus au règlement de lotissement 99-305 actuellement en vigueur, l'un des 2 lots projetés aurait une profondeur moyenne dérogatoire, donc il manque à un seul des 2 lots une profondeur moyenne suffisante pour être conforme au règlement de lotissement 99-305 présentement en vigueur.

ATTENDU QUE le comité consultatif en urbanisme recommande la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE la dérogation mineure soit acceptée par le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk.

Adoptée à l'unanimité.

18-06-134

13.11 Projet voûte et ascenseur (Mandat de l'ingénieur André Pilon jr)

ATTENDU QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk désire aller de l'avant avec les projets de la nouvelle voûte ainsi que l'installation d'un ascenseur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉE** par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc;

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk mandate monsieur André Pilon jr, ingénieur pour procéder aux travaux nécessaires pour que ces deux projets se réalisent;

Adoptée à l'unanimité.

18-06-135

13.12 Modification à la résolution portant le numéro 18-05-110 pour l'achat d'un camion Incendie

ATTENDU QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk a résolu à la dernière séance du conseil que celle-ci voulait avec l'approbation du conseil de Lac des Plages acheter un camion Incendie usagé;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Lac des Plages désire opter pour un camion neuf;

ATTENDU QU'un camion neuf aura une durée de vie plus longue;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, avec l'approbation du conseil municipal de Lac des Plages procède à l'appel d'offres pour un camion Incendie neuf.

ET QUE les coûts soient de 60% Lac des Plages et 40% St-Émile-de-Suffolk.

Adoptée à l'unanimité.

- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. <u>VARIA</u>

18-06-136

16. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

IL EST RÉSOLU par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE la séance soit levée à 21h05.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux Maire Danielle Longtin Directrice générale